



Mairie d'Ohnenheim

Informations communales

OCTOBRE 2024 / Bulletin n°29

COMMÉMORATION ARMISTICE

Cette année, exceptionnellement, la commémoration de l'Armistice aura lieu le **dimanche 10 novembre après la messe dominicale**.

Rendez-vous à l'église pour la messe à 10 h 45 et devant le Monument aux Morts à 11 h 40.

Le vin d'honneur, auquel sont conviés tous les participants, sera servi ensuite à la salle communale.

TRAVAUX

Piste cyclable

L'inauguration officielle aura lieu dès que le chantier sera entièrement achevé. Il reste en effet à étaler les merlons de terre et à rehausser des puits d'irrigation, ce sera chose faite après la récolte de maïs. Rappelons que cette piste, financée par la Communauté de Communes, est considérée comme un itinéraire partagé avec les exploitants agricoles qui ont mis à disposition le foncier. Le respect mutuel s'impose entre ces derniers et les cyclistes qui l'emprunteront.

Démarrage du chantier WC PUCCLICS

Appel aux bonnes volontés ! Annoncée dans une précédente note d'information, la construction des toilettes publiques est en bonne voie ; les personnes qui souhaitent se joindre au groupe de bénévoles qui mène les travaux (Alain, René, Benoît, Christophe) seront les bienvenues, notamment pour la deuxième phase : zinguerie, pose de placo, carrelage, peinture.

Route de Heidolsheim

Les chicanes mises en place et financées sur le budget communal avec une aide escomptée de 40 % de la CeA, ralentiront, espérons-le, la circulation à l'entrée du village et sécuriseront la traversée des cyclistes au sortir de la piste cyclable.



ECLAIRAGE PUBLIC

Le remplacement annoncé des anciennes ampoules par des lumières led se fera progressivement dans tout le village dans les prochaines semaines. Il n'y aura pas d'extinction nocturne totale mais un abaissement de l'intensité lumineuse de 75 % à partir de 22 heures.

NOUVELLE ANIMATION

Une nouvelle association voit le jour à Ohnenheim : **Danse aux frontières**. Créée par Fanny SCHILLING, elle a pour but de proposer des ateliers de pratique de danses créatives et multi-folklores à destination des enfants de 3 à 10 ans pendant les vacances scolaires.

Un premier stage d'initiation de 4 jours successifs (1 à 2 heures par jour selon l'âge des enfants) aura lieu sur le thème « la magie du grimoire » pendant les vacances de Toussaint, du lundi 28 octobre au jeudi 31 octobre, les matins à la salle communale à partir de 9 h.

Danse aux Frontières pourra proposer de façon ponctuelle à ses adhérents des sorties de groupe pour voir des spectacles et animations diverses dans le but de découvertes culturelles et, à terme, s'investir dans l'une ou l'autre manifestation. Adhésion annuelle : 10 €.

Pour tous renseignements et inscription, s'adresser à fannyschilling@protonmail.com.

CALENDRIERS 2025

Comme chaque année, dès le 26 octobre, les membres du Comité de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles d'Ohnenheim-Heidolsheim passeront dans les foyers pour proposer leurs calendriers.

Le calendrier des Sapeurs-Pompiers sera proposé au courant du mois de novembre.

Merci de réserver le meilleur accueil aux bénévoles qui sonneront à votre porte et de soutenir leurs actions au service de la population.

BATTUES DE CHASSE

Lots de M. Wach (ensemble du ban d'Ohnenheim)

Petit gibier

- Dimanche 20 octobre 2024
- Dimanche 24 novembre 2024
- Dimanche 1^{er} décembre 2024

Gros gibier

- Samedi 2 et dimanche 3 novembre 2024
- Samedi 16 et dimanche 17 novembre

- Samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre 2024
- Samedi 14 et dimanche 15 décembre
- Samedi 4 et dimanche 5 janvier 2025
- Samedi 18 et dimanche 19 janvier 2025

Dans le secteur de la forêt communale, le long et après le sentier botanique (lot de M. Raeser)

- Samedi 2 novembre 2024
- Samedi 16 novembre 2024
- Dimanche 1^{er} décembre 2024
- Samedi 14 décembre 2024
- Samedi 4 janvier 2025
- Samedi 18 janvier 2025

Il est rappelé aux promeneurs de ne pas circuler dans les zones signalées par des panneaux réglementaires.

BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte aura lieu le dimanche **24 novembre** à la médiathèque communale, de **9 h 30 à 11h30**.

ADJUDICATION DE BOIS

La date est fixée au **mardi 3 décembre 2024 à 18 heures** à la salle. Les affiches ne seront disponibles qu'au courant du mois de novembre.



RAPPEL DES DATES

- **Festi'Moments** : mercredis 13 novembre et 11 décembre (9h30-12h)
- **Tournoi de pétanque** : 26 octobre
- **Winterfescht** à l'étang : 30 novembre
- **Saint-Nicolas** : 6 décembre
- **Repas des aînés** : 15 décembre
- **Don du sang** : 20 décembre

CHARGES D'ENTRETIEN

Principales dépenses (prévues et imprévues) liées à l'entretien des locaux et au fonctionnement :

Depuis le début de l'année 2024, l'entretien courant et la réparation des bâtiments publics ont coûté 4 938 € à la commune. Ces charges comprennent des dépenses imprévues, comme la **réparation de la fuite d'eau** derrière l'Algeco (642 €) ou encore l'entretien des radiateurs de la mairie (764 €). De plus, les contrôles annuels obligatoires des installations électriques et autres se chiffrent à 4 484 €.

S'ajoute également à ces dépenses le coût de la réparation des dégâts liés à l'effraction de la salle communale, d'un montant de 2 317 € heureusement pris en charge par l'assurance.

Les dépenses d'entretien de la voirie, comprenant l'élagage des arbres, s'élèvent à 5 578 €. Le renouvellement du marquage au sol a coûté 2 781 € cette année.

D'autres postes de dépenses de fonctionnement courant sont également à prendre en compte. L'entretien annuel des chaudières a par exemple coûté 650 € cette année, sans compter le **remplacement imprévu de la chaudière de la mairie**, facturé 4 396 €. La vérification réglementaire des poteaux d'incendie a représenté un coût de 1 529 € en 2024, sans compter là encore le coût du **remplacement de 2 poteaux** (1 860 € l'unité).

D'autres dépenses ont également dû être réalisées, comme le raccordement de l'Algeco à un compteur définitif (1 591 €), la réparation des portes de la salle communale (994 €), le remplacement du battant d'une cloche de l'église (1 606 €), l'achat d'extincteurs (484 €) et de nouveaux panneaux de signalisation (1 411 €), l'installation d'une barrière de sécurité à l'aire de jeux (1 625 €), l'acquisition de nouveaux mobiliers de bureau en remplacement des anciens bureaux très vétustes de la mairie (1 418 €), le remplacement de

l'armoire froide de la salle (2 702 €), la mise en place d'un nouveau bac à fleurs (500 €).

Il ne s'agit là que d'un aperçu des charges supportées par la mairie pour assurer le fonctionnement de ses bâtiments ou de sa voirie. Heureusement, l'investissement régulier des ouvriers communaux, des adjoints et des conseillers, ainsi que des bénévoles permettent de réaliser en interne de nombreuses opérations qui représentent de réelles économies pour la commune !



DECHETERIE VERTE

Horaires d'automne

A partir du 2 novembre, la déchèterie verte sera ouverte de 16 h à 17 h et ce jusqu'au 30 novembre, date de fermeture hivernale complète. Réouverture le 22 mars 2025.

Il est nécessaire de rappeler à chaque usager de cette déchèterie verte que ce service à la population d'Ohnenheim n'est pas obligatoire et qu'il a un coût. Pour pouvoir continuer à proposer ce service bien utile, il y a des règles à respecter en matière de tri :

- herbe, fleurs et autres petits végétaux qui se décomposent rapidement : à déposer sur un tas pour le compost

- branchages durs (plus de 1/2 cm de diamètre) : à déposer sur un tas séparé pour le broyage.
- un 3^{ème} tas est prévu pour le lierre et les conifères qui ne peuvent être broyés car ils encrassent le broyeur.

Les bambous ne sont pas acceptés.

Dorénavant, pour éviter la pagaille de samedi dernier, le nombre de véhicules autorisés à entrer en même temps sur les lieux sera limité à trois.

Les agents communaux aidés par des bénévoles se dévouent chaque année pour assurer le broyage. Trier, c'est faciliter et respecter leur travail. Sans la bonne volonté de chacun, cette déchèterie, dont la permanence est tenue par les conseillers municipaux, sera purement et simplement fermée.

RAMASSAGE DES DECHETS

Maintenant que les services de la CeA ont fauché l'herbe le long des routes et pistes cyclables, de nombreux déchets sont mis en évidence. C'est triste. La municipalité ne pourra pas organiser de journée citoyenne cet automne mais si parmi les habitants il se trouve des personnes disposées à aller les ramasser, elle les en remercie.

PAUVRE DE NOUS !



Nous sommes à Ohnenheim ! quelle est la personne qui a pu s'en prendre à une malheureuse poubelle de l'aire de jeux des petits ?

Entre ceux qui jettent les déchets dans la nature, entre ceux qui

déposent les litières de chat dans les poubelles communales, entre ceux qui font crotter leur chien sur les espaces publics, entre ceux qui abîment les décorations du village, entre ceux qui volent les panneaux de signalisation, entre ceux qui déposent des encombrants à côté des bennes à verre et à vêtements, entre ceux qui remplissent le bac jaune de la salle avec toute sorte de détritux ce qui a pour conséquence le refus de la collecte... il reste fort heureusement encore des gens qui se dévouent malgré tout pour pallier le manque de respect et l'incivilité de certains mal-élevés.

HAIES

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins, là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire). Les piétons doivent pouvoir circuler sur les trottoirs sans être gênés.

Par ailleurs, nous encourageons les personnes qui s'approprient les trottoirs avec leurs véhicules, empêchant ainsi le passage des piétons, à également entretenir (désherber et balayer) cet espace.

